

Compte rendu réunion du CA du 2/03/2015

Participants: Laurent, Eric, Maryvonne, Yves, Olivier, Claude, Anne, Nicolas, Antoine,

Aurélien

Absents excusés : Gildas, Michel, Fabien

1- Intervention de Gaël Charrier ; rencontre avec Alexandre Coignac

Intervention de Gaël Charrier, réunion du 2 mars

- Alex Coignac travaille pour le Comité en Emploi d'Avenir dont le but est d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. A ce titre, le Comité bénéficie d'une aide financière importante de l'Etat, sur une durée de 3 ans.

L'objectif du Comité, qui n'aura plus d'aide l'année prochaine, est de le faire employer par un club et de pérenniser cet emploi.

- Alex Coignac serait mis à disposition de l'OSTT par le Comité pour un an, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. Le coût annuel s'élève à 23.000 €; l'aide de l'Etat est de 13.000 € et Nantes Métropole participe à hauteur de 2.400 €, soit une charge pour le club de 7.600 €. Le Comité souhaite toutefois utiliser Alex Coignac à hauteur de 15 % la première année, soit une journée par semaine. Le contrat sera validé par une Convention de mise à disposition, à rédiger par l'association « Profession Sport ».
- A compter du 1^{er} juillet 2016, l'OSTT emploiera à temps complet Alex Coignac. Un dossier spécifique de demande de subvention Emploi CNDS sera à préparer à compter de septembre octobre. Les aides financières s'élèvent à 34.000 € étalées sur 4 ans. Gaël Charrier nous propose son aide sur ce dossier.
- Concernant le traitement administratif de l'emploi à compter de juillet 2016, il sera assuré par l'association « Profession Sport » qui travaille avec le Comité : établissement des bulletins de salaire, déclarations Urssaf, caisses de retraites ... Le coût pour le club est de 204 € à l'année.

Rencontre avec Alex Coignac le 23 février 2015

- Alex est très motivé pour travailler avec l'OSTT, dans le cadre d'un emploi à plein temps. Il est disponible dès début juillet 2015. Il a suivi de nombreuses formations au cours de la durée de son contrat Emploi d'Avenir avec le Comité.

Il est ainsi diplômé BPJEPS APT ⁽¹⁾ et a une expérience d'éducateur auprès des jeunes. Il est également titulaire du BAFA.

- Alex Coignac ne pourra pas assurer les cours du Fit Ping Tonic. Par contre, il est compétent pour dispenser les séances de Baby Ping. Il souhaite que des relanceurs parmi les joueurs du club l'aident, à tour de rôle, par exemple.

Il est partant pour organiser d'éventuelles activités extra sportives.

- Si ses activités au sein du club ne couvrent pas un temps complet, la Mairie est intéressée pour l'utiliser pour les écoles, dont celle de la Salentine, à proximité.
- * Tous les membres présents donnent leur accord pour employer Alex Coignac selon les modalités définies ci-dessus.

<u>Dernière minute</u>: Eric précise que La Chapelle arrête d'organiser son Top 12 le 12 septembre. Ce créneau est donc disponible pour organiser un tournoi => proposer notre candidature dès ouverture par Comité => voir avec JP Mitard

2- CNDS

- Le dossier de demande de subvention doit être adressé avant le 11 mars 2015 à la DDCS de Loire Atlantique et au CDTT 44. Le dossier comprend notamment le fichier Excel (renseignements sur le club, bugdet prévisionnel, budget des différentes actions à engager) et le projet associatif de club, à rédiger.

- Actions retenues par le bureau :

- . Santé : Fit Ping Tonic,
- . Handicap : 3 journées découverte pour l'Esat « Les Ateliers de la Cholière »,
- . Action 3 : nouvelle activité, Baby Ping
- . Action 4 : stages jeunes « Sport et nutrition » pendant vacances solaires avec fourniture de fruits, eau et boissons à faible teneur en sucre
- . Action 5 : initiation des jeunes aux gestes de premiers secours au cours des entrainements du mercredi

3- Point Championnat – Objectifs de fin de saison

<u>Féminines</u>: PR: 2 victoires, 1 nul. 2^{ème} de la poule

<u>D1</u>: défaite 9-1 à St Julien ; 1 victoire, 2 défaites. 5^{ème} ex aequo

Minimes D3: 2 victoires (dont 8-2 à Saffré) et un nul (1er ex aequo)

Cadets D2: victoire 10-0 c/ Sucé (manquait 1 joueur); 3 victoires; 1ers de la poule

Cadets D3: défaite 4-6 c/ St JO / 1 victoire, 2 défaites (4^{èmes} ex aequo)

Juniors D2: défaite 8-2 à Bouée; 2 matchs nuls (5^{èmes})

R3: 1 match c/ Nantes St JO; 1 victoire; 1 défaite. 4 en de la poule

Prochain match c/ St Nazaire (5^{ème}) 3 derniers matchs importants, voir renfort

<u>DO</u>: nouvelle défaite à Savenay, 13-7. Derniers avec ASH et Nantes St JO

D1 F: défaite 6-14 c/ Ste Luce. Derniers avec St Nazaire

<u>D1 G</u>: victoire 14-6 c/ Sucé; 2 victoires, 1 défaite; 3^{ème} de la poule

<u>D2 C</u>: défaite7-13 chez les premiers, Treffieux-Marsac. 3^{ème} avec Bouée

<u>D4 B</u>: victoire 7-3 c/ Indre. 2 victoire, 1 défaite; 2 ex aequo

D5 B: exempt; 2 défaites. Derniers de la poule

D5 E : victoire 10-0 à Ste Luce. 5^{ème}

4- Organisation de la coupe de France des clubs

<u>Volontaires</u>; Nicolas Cousin, Olivier Le Corre, Matthias Desson, Antoine Tomaszek, Mickaël Beaurepaire, Philippe Borras, Paul Rousseau, Quentin Lépine, Marc Gendron, JP Mitard, Nicolas Lemoine, Jacinta Sané.

Des responsables sur la journée seront à désigner parmi les membres du club.

Bar: compter 2 sandwichs par personne; friandises, boissons

5- Inauguration de la nouvelle salle

Le 6 juin 2015 :

- 10h30 à 11 h : animations sportives par Pietropaoli + autre intervenant (à charge du club, environ 300 €). Prévoir également une animation féminine (par Eric)
- 11h10 : discours du maire
- 11h 30 : vin d'honneur offert par la Mairie

<u>Le 7 juin, de 8h30 à 12h30</u> : journée Sport en famille organisée par la Mairie. 5 à 6 personnes seront nécessaires pour l'accueil.

Vendredi 20 mars: 18 à 21h30: entrainement libre + pot offert par le club

Lancer les inscriptions de la nouvelle saison relativement rapidement pour prévoir planning avec entraineur.

6- Stage vacances de Pâques

Voir avec Fred si dispo + demander salle à la mairie

7- Absence de Frédéric semaine 14

Antoine est dispo les mardi 31/03 et mercredi 1/04 et se propose de dispenser les entraînements.

Il exerce ses fonctions au sein de différentes structures :

Dans les collectivités territoriales

Dans le secteur associatif

Dans des structures de vacances, des comités d'entreprise, des bases de loisirs Dans le milieu scolaire

Le titulaire du BPJEPS APT possède les compétences pour initier à la pratique sportive dans 3 domaines :

Les activités d'entretien corporel : coaching sportif, préparation physique généralisée, cours de gymnastique volontaire, de renforcement musculaire, de stretching Les activités physiques à caractères ludiques : sports collectifs, sports de raquette, sports d'opposition

Les activités physiques de pleines natures : VTT, randonnée pédestre, marche nordique

Source: http://www.prepa-sports.com/fr/bp-jeps-apt/2

⁽¹⁾ La personne titulaire du <u>BPJEPS APT</u> est un éducateur d'activités physiques et sportives, un éducateur pluridisciplinaire.